Credit reserve d argent

Par stegeor

Bonjour,
un credit chez but (organisme Fidem) en mon nom a ete contracté de 1500? en avril 2009, un tribunal a demander à exécuter le paiement en novembre 2010, plusieurs relances ont ete effectuées via societes de recouvrement et un huissier s est déplacé à mon domicile en juillet 2019 mais n a pas donné suite..par ailleurs je conteste ce credit car il a été fait par mon ancien compagnon sans que je le sache...je n ai jamais rien versé pour rembourser... aujourd'hui un huissier m envoye un recommandé en me demandant de négocier le remboursement...que puis je faire sachant que je n ai jamais déposé
plainte contre mon ancien compagnon, la prescription peut elle s appliquer?
merci pour votre aide

Merci de vos réponses

Par isernon

bonjour,

demandez à ce commissaire de justice s'il possède un titre exécutoire, généralement un jugement vous condamnant à payer.
Sans titre exécutoire, le commissaire de justice ne dispose d'aucun pouvoir de contrainte.

salutations